

N° 4173 81^{ME} ANNÉE

24 Février 1923

AVEC CE NUMÉRO :

"La Petite Illustration"

CONTENANT

Yamilé sous les Cèdres

ROMAN

par HENRY BORDEAUX

(DEUXIÈME PARTIE)

PRIX DE CE NUMÉRO :

(avec le supplément-roman:)

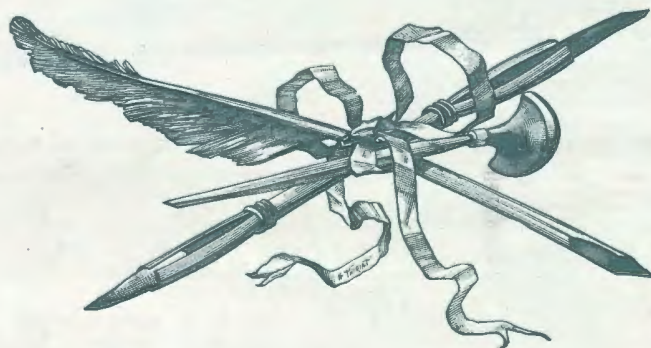
2 fr. 50

L'ILLUSTRATION

JOURNAL UNIVERSEL

HEBDOMADAIRE

Les droits de reproduction des photographies, dessins, cartes et articles publiés par L'ILLUSTRATION sont réservés pour tous pays.



ABONNEMENTS

payables en billets de la Banque de France, mandats, bons de poste ou chèques à l'ordre de L'Illustration.

(Chèques postaux : Compte 2101 Paris.)

FRANCE ET COLONIES	}	Un an.. 100 fr.	ÉTRANGER	}	Un an.. 140 fr.
		6 mois.. 51 fr.			6 mois.. 71 fr.
		3 mois.. 26 fr.			3 mois.. 36 fr.

Les Abonnements partent du 1^{er} de chaque mois.

Les demandes de renouvellement ou de changement d'adresse doivent être accompagnées d'une bande.

13, Rue Saint-Georges
PARIS (9^e)

Nfid.
AP
20
13
No.4173
1923
Oversize
c.3



Vue générale de Saint-Pierre : une partie de la ville et le port de Barachois.

**LE MINISTRE DES COLONIES
A SAINT-PIERRE ET MIQUELON**

Pendant la discussion du budget des Colonies, au mois de décembre dernier, comme il était question de Saint-Pierre et Miquelon, M. Albert Sarraut, après avoir répondu à la question qu'on lui posait, ajouta : « Du reste, je compte m'y rendre dans quelques jours. » Beaucoup de députés accueillirent cette nouvelle par des sourires. Quelle apparence y avait-il qu'un ministre employât ses vacances à visiter ces îles perdues dans l'Atlantique, et surtout qu'il choisit pour ce voyage une saison où les pêcheurs de Terre-Neuve eux-mêmes, qui n'ont pas peur de la mer, refusent de rester sur les bancs à cause du mauvais temps ?

Mais M. Albert Sarraut, qui a gouverné l'Indochine et visité, l'an dernier, une partie de l'Afrique Occidentale française, ne redoute ni le froid ni les tempêtes. Et il pense qu'un ministre des Colonies doit connaître, autant que possible, les territoires qu'il administre, comme il est bon qu'un ministre de la Marine ait vu des cuirassés et un ministre de la Guerre des arsenaux. On dut bien se convaincre qu'il avait parlé sérieusement quand on apprit qu'il s'embarquait pour New-York, le 30 décembre, à bord du *Roussillon*. Le fait même de partir seul, et d'utiliser les moyens de communication ordinaires au lieu de se faire transporter par un croiseur, soulignait encore le caractère de ce voyage d'études, dépourvu du moindre appareil. De New-York, c'est ordinairement en chemin de fer que l'on se rend à Halifax, à l'extrémité de la Nouvelle-Ecosse, pour y prendre le bateau qui, tous les quinze jours, porte le courrier à Saint-Pierre. Mais une tourmente de neige ayant désorganisé le service des trains, M. Sarraut décida

de poursuivre son voyage par la voie de mer ; il fit donc, par des temps effroyables, une nouvelle traversée de New-York à Halifax, puis une autre de Halifax à Saint-Pierre, et c'est seulement dix-sept



Les îles Saint-Pierre et Miquelon.

jours après avoir quitté le Havre qu'il entra dans le port de Saint-Pierre, vide de navires et encombré de glaces, par une température de 15 degrés au-dessous de zéro.

L'arrivée du courrier dans cette île si isolée du monde est toujours un événement ; mais que ce cour-

rier amenât un ministre venu de France tout exprès, voilà ce qu'on n'avait jamais vu. Aussi toute la population était-elle réunie sur les quais au moment de l'accostage. Cependant cette foule était silencieuse, et M. Sarraut n'eut pas de peine à discerner dans son accueil une réserve, une anxiété même dont il eut bientôt l'explication.

On ne lit guère, à Saint-Pierre, que des journaux du Canada ou des États-Unis. Or ces journaux, depuis plusieurs mois, annonçaient que la France, pour payer ses dettes à ses alliés, se disposait à aliéner certaines de ses colonies et notamment les îles de Saint-Pierre et Miquelon. Le voyage du ministre n'avait-il pas pour objet de préparer les habitants à cette cession et d'en régler les conditions sur place ? Voilà ce que pensaient les Saint-Pierrais, et leur soulagement fut grand quand, le soir même de son arrivée, M. Sarraut dissipa le malentendu en affirmant que la France, non seulement ne songeait pas à les vendre, mais voulait resserrer les liens qui les attachent à elle en s'efforçant d'assurer leur prospérité. A peine cette déclaration faite, l'enthousiasme succéda à la froideur, et c'est au milieu d'ovations incessantes que le ministre, pendant trois jours, visita les îles et leurs établissements.

Aucune de nos colonies ne peut se dire aussi purement française que celle-là. Inhabitée jusqu'au milieu du dix-huitième siècle, elle a été peuplée, après le traité de Paris qui nous enlevait le Canada, par des Acadiens qui ne voulaient pas accepter la domination britannique. Deux fois, en 1778 et 1793, elle a été prise par les Anglais et ses habitants déportés : deux fois ils y sont revenus, et les Saint-Pierrais actuels sont les descendants directs de ces Français obstinés.

Il n'est pas de patrie, si ingrate que la nature l'ait faite, à laquelle ses fils ne s'attachent. Mais celle-ci est une des plus désolées qui soient au monde. Des roches sournoises, que les brumes fréquentes rendent encore plus dangereuses aux marins, l'entourent comme d'une barrière semblable à celle qui défend certaines de nos îles bretonnes, Sein ou Ouessant. Comme à Sein, le roc aride perce partout la mince couche d'humus qui le recouvre. Des mousses spongieuses, des fougères étiolées forment presque toute la végétation. En certains creux où un peu de terre a pu s'amasser, on voit un fouillis inextricable de bouleaux et de sapins d'une taille lilliputienne : ce sont des forêts en miniature, où le promeneur enfonce à peine jusqu'à mi-jambe. Les grands vents de la mer, l'*assuétie*, qui vient du Sud-Ouest, et l'*amordie*, qui vient du Nord-Est, non contents de coucher les arbres comme ils le font sur nos côtes, les écrasent de leur souffle puissant que n'arrête aucun obstacle. Si les Saint-Pierrais arrivent à récolter quelques légumes, c'est grâce à des soins dont la minutie lasserait les paysans de la terre ferme ; mais ils ne peuvent songer à d'autres cultures : tout ce qui est nécessaire à la vie leur vient du continent, et, dans leur île, on ne trouve pas plus de fruits que de fleurs.

D'avril à novembre, c'est la saison de la pêche : non que la morue manque en hiver, mais la mer est trop mauvaise et l'on ne pourrait ni chaluter ni jeter les lignes. Dès que le temps devient plus élément, les bateaux de France arrivent, ceux de Saint-Pierre prennent armement, et c'est par centaines de mille que les grands poissons ouverts, vidés, saupoudrés de sel, s'entassent dans les magasins de l'île et dans les cales des « chasseurs » qui les apportent à Fécamp, à Saint-Malo, à Bordeaux surtout, qui



Le ministre examine un échantillon de morue verte pris dans le chargement d'un voilier.



Le gouverneur de Saint-Pierre et Miquelon, le maire de Saint-Pierre et M. Sarraut devant leur traîneau.

Photographies Léon Briand.



Promenade du Ministre, du Gouverneur et du maire de Saint-Pierre, sur la route Iphigénie, par 20° au-dessous de zéro.

est le grand centre du marché de la morue. Alors Saint-Pierre s'anime. Son port, le Barachois, est trop petit pour contenir les goélettes et les chalutiers qui viennent, à intervalles de deux mois pour les unes, de trois ou quatre semaines pour les autres, débarquer leur pêche et prendre des provisions pour un nouveau séjour sur les Bancs. Six ou sept mille Bretons, Picards, Normands ou Basques, après les dures journées employées à transborder les morues, éprouvent le besoin de se détendre et la petite ville devient singulièrement bruyante. Pour ces marins privés de distractions, Saint-Pierre est presque un paradis, — où l'alcool joue, malheureusement, un trop grand rôle : les vins et spiritueux entrent pour plus d'un dixième dans le total des importations de la colonie. Il est vrai que le voisinage de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Ecosse, aussi « sèches » — du moins en théorie — que les États-Unis, explique en partie l'importance de ces achats. Mais les équipages des morutiers — et non les Saint-Pierrais, très sobres — en profitent encore trop.

Cela n'empêche pas, du reste, les journées de travail d'être bien remplies : les marins sont payés « à la part », c'est-à-dire d'après le produit de la pêche, et ils ont intérêt à ne pas perdre de temps pendant les relâches. L'activité est grande, pendant l'été, mais tout ce mouvement n'enrichit pas la colonie.

Il y a vingt ans, Saint-Pierre possédait plus de 200 de ces jolies goélettes semblables à celles d'Islande que tout le monde connaît par le beau livre de Loti. Elles pêchaient la morue sur les Bancs et les déposaient dans l'île où on les séchait avant de les expédier en France, aux Antilles ou au Brésil. Les familles de leurs équipages habitaient Saint-Pierre ; il y avait des armateurs nombreux, des chantiers de réparations qui travaillaient tout l'hiver à réparer les navires. L'île était presque riche.

Les chalutiers à vapeur ont changé cela. Pour eux, Saint-Pierre n'est qu'un port d'escale ; ils ne débarquent plus leur pêche, ils la font passer sur un autre bateau et c'est en France qu'elle est préparée pour la consommation. Les goélettes saint-pierraises n'ont pu lutter contre la concurrence des grands navires qui vendaient leurs produits à plus bas prix. Elles ont disparu en quelques années. Dès 1915, il n'en restait plus une seule, et les petits canots à moteur, par lesquels les insulaires ont courageusement essayé de les remplacer, ne pêchent pas assez pour rendre à l'île sa prospérité perdue.

Or, le Canada est tout près, pays riche, insuffisamment peuplé, où les Français sont sûrs de gagner aisément leur vie. Famille par famille, les Saint-Pierrais s'en vont. En 1902, ils étaient 6.482 ; en 1911, il n'en restait déjà que 4.209 ; le recensement de 1921 n'en accuse plus que 3.918. La diminution dépasse 30 pour 100 en vingt ans ; et elle

n'est due qu'à l'émigration ; car, dans chaque famille, les enfants sont nombreux. Il faut vivre, et Saint-Pierre ne nourrit plus ses habitants. Si ce mouvement continue, l'île redeviendra bientôt presque déserte, comme il y a cent cinquante ans.

fique construit à Saint-Pierre, de 1918 à 1920, et qui n'est pas encore ouvert. Plusieurs établissements du même genre existent aux États-Unis et au Canada, et le nôtre, si la France est trop loin, pourrait concourir avec eux à l'approvisionnement de ces pays où la vente est facile. Peut-être aussi encouragerait-on utilement la création d'usines qui prépareraient des conserves de poissons et de crustacés et qui traiteraient les sous-produits ; on peut encore intensifier et perfectionner la fabrication de l'huile de foie de morue, que nous achetons à Terre-Neuve ou en Norvège, alors qu'on en fait d'excellente à Saint-Pierre.

Toutes ces questions demandent des décisions qui ne dépendent pas seulement du ministre des Colonies. Mais M. Sarraut rapporte à leur sujet une documentation plus précise, plus complète que celle des dossiers. De plus, il a pu donner sur place des ordres attendus depuis longtemps pour les travaux destinés à améliorer le port de Saint-Pierre et auxquels suffit le budget de la colonie ; il s'est rendu compte de l'exagération de certains projets de construction de digues qui coûteraient cher et n'auraient qu'un médiocre rendement ; enfin, il a montré à nos compatriotes saint-pierrais que la France, malgré tous ses soucis et leur éloignement, conserve pour eux une sollicitude qui ne se traduit pas qu'en paroles. Rarement voyage ministériel, accompli avec autant de simplicité et sans souci de protocole officiel, aura produit de si heureux résultats.

A. THOMAZI.



Le grand établissement frigorifique de Saint-Pierre.

C'est à cette décadence inquiétante que M. Albert Sarraut est allé chercher un remède.

La pêche est, là-bas, la seule industrie possible. Ce qu'il faudrait, c'est reconstituer la flottille locale, cette fois avec des chalutiers à vapeur. Mais comment lui assurer un écoulement avantageux de sa pêche ? Peut-être en mettant en service le très beau frigorifi-



Photographies Léon Briand.

A l'île aux Chiens : M. Sarraut, venu de Saint Pierre en canot automobile, est reçu au débarcadère par le maire et le Conseil municipal.